

Communication et consultation du milieu

- B.1 Rencontres d'information
et de consultation publiques**
- B.2 Séances d'information
et de consultation avec les
propriétaires concernés**
- B.3 Brochure descriptive sur le projet**
- B.4 Communiqués de presse**
- B.5 Bulletin d'information**

Rencontres d'information et de consultation publiques

- **Avis publics dans les journaux**
- **Exemple de présentation**
- **Comptes rendus des rencontres**



Pipeline
Saint-
Laurent



Séance d'information et de consultation

Le mardi
19 avril 2005

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Pour le transport de ses produits pétroliers raffinés, Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Ultramar vous invite à une **séance d'information et de consultation** sur ce projet qui est susceptible de vous intéresser.

La **séance d'information et de consultation**

aura lieu au :

Centre de plein-air de Lévis
65, route Monseigneur Bourget
Lévis

(sortie 327 de l'autoroute 20)

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LE JOURNAL DE LÉVIS
PARUTION : 06/04/2005



Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest
Bureau 301
Montréal (Québec) H3H 2H4
Téléphone : 933-3629
Télécopieur : 933-9351

#DOSSIER: 211009
FICHER: PipStL_ann_Le Journal de Lévis
DATE & HEURE: 01/04/2005 - 14h40



Pipeline
Saint-
Laurent

Séance d'information et de consultation

Le mardi
19 avril 2005

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Pour le transport de ses produits pétroliers raffinés, Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Ultramar vous invite à une **séance d'information et de consultation** sur ce projet qui est susceptible de vous intéresser.

La **séance d'information et de consultation**

aura lieu au :

Centre de plein-air de Lévis
65, route Monseigneur Bourget
Lévis

(sortie 327 de l'autoroute 20)

Des responsables du projet
Pipeline Saint-Laurent seront
présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 4 1/16" x 7 3/16"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LE JOURNAL LE PEUPLE
PARUTION : 09/04/2005



Typo
express

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211026
FICHER: PipStL_ann_Le Journal Le Peuple
DATE & HEURE: 01/04/2005 - 14h40



Pipeline
Saint-
Laurent

Séance d'information et de consultation

**Le mercredi
27 avril 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit la MRC de Lotbinière et la municipalité de Lévis.

Si vous résidez à l'intérieur du périmètre délimité par Val-Alain, Joly, Saint-Antoine-de-Tilly, Lévis et Saint-Agapit, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
**séance d'information
et de consultation**
qui aura lieu à la :

**Salle communautaire de Saint-Apollinaire
83, rue Boucher
Saint-Apollinaire**

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 4,0625" x 7,1875"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : ST-APPOLINAIRE
PARUTION : 16 et 23 AVRIL 2005

Typo
express

Typo express inc.

1625, de Maisonneuve Ouest
Bureau 301
Montréal (Québec) H3H 2N4

Téléphone : 933-3629
Télécopieur : 933-9351

#DOSSIER: 211060
FICHER: PipStL_ann_StAppollinaire
DATE & HEURE: 12/04/2005 - 13h05



Pipeline
Saint-
Laurent

Séance d'information et de consultation

**Le mercredi
27 avril 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit la MRC de Lotbinière et la municipalité de Lévis.

Si vous résidez à l'intérieur du périmètre délimité par Val-Alain, Joly, Saint-Antoine-de-Tilly, Lévis et Saint-Agapit, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
**séance d'information
et de consultation**
qui aura lieu à la :

**Salle communautaire de Saint-Apollinaire
83, rue Boucher
Saint-Apollinaire**

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 4,0625" x 7,1875"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LE PEUPLE DE LOTBINIÈRE
PARUTION : 16 et 23 AVRIL 2005

Typo
express

Typo express inc.

1625, de Maisonneuve Ouest
Bureau 301
Montréal (Québec) H3H 2N4

Téléphone : 933-3629
Télécopieur : 933-9351

#DOSSIER: 211060
FICHER: PipStL_ann_PeupleLotbiniere
DATE & HEURE: 12/04/2005 - 15h35



Pipeline
Saint-
Laurent

Séance d'information et de consultation

**Le mercredi
13 avril 2005**

18 h 30
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC de L'Érable, d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

Si vous résidez à l'intérieur du périmètre délimité par Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Plessisville, Lyster, Manseau et Daveluyville, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu à :

**Salle municipale de Villeroy
380, rue Principale (route 265)
Villeroy**

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LA NOUVELLE
PARUTION : 03/04/2005

Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 210978
FICHER: PipStL_ann_La Nouvelle
DATE & HEURE: 30/03/2005 - 11h15



Pipeline
Saint-
Laurent



Séance d'information et de consultation

**Le mercredi
13 avril 2005**

18 h 30
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC de L'Érable, d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

Si vous résidez à l'intérieur du périmètre délimité par Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Plessisville, Lyster, Manseau et Daveluyville, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu à :

**Salle municipale de Villeroy
380, rue Principale (route 265)
Villeroy**

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : L'AVENIR DE L'ÉRABLE
PARUTION : 03/04/2005

Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 210978
FICHER: PipStL_ann_L'Avenir de l'érable
DATE & HEURE: 30/03/2005 - 11h15



Séance d'information et de consultation

**Le mercredi
13 avril 2005**

18 h 30
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC de L'Érable, d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

Si vous résidez à l'intérieur du périmètre délimité par Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Plessisville, Lyster, Manseau et Daveluyville, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu à :

**Salle municipale de Villeroy
380, rue Principale (route 265)
Villeroy**

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363



Séance d'information et de consultation

**Le mercredi
20 avril 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser la MRC de Drummond.

Si vous résidez à l'intérieur d'un périmètre délimité au sud par l'autoroute 20 entre Saint-Germain-de-Gratham et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, et au nord par Saint-Célestin et Saint-Guillaume, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**Hôtel Le Dauphin, Salle Royal 3
600, boulevard Saint-Joseph
Drummondville**

(sortie 177 de l'autoroute 20)

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LA PAROLE
PARUTION : 06/04/2005



Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211009
FICHER: PipStL_ann_La Parole
DATE & HEURE: 01/04/2005 - 11h15



Séance d'information et de consultation

**Le lundi
25 avril 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC des Maskoutains, du Bas-Richelieu et de la Vallée-du-Richelieu.

Si vous résidez à l'est de la rivière Richelieu, à l'intérieur du périmètre délimité par Saint-Hilaire, Saint-Ours, Saint-David et Saint-Nazaire-d'Acton, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**Hôtel des Seigneurs**
Salle Casavant 3 et 4
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LES 2 RIVES
PARUTION : 12 et 19 AVRIL 2005



Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211026
FICHER: PipStL_ann_Les 2 Rives
DATE & HEURE: 07/04/2005 - 21h00



Séance d'information et de consultation

**Le lundi
25 avril 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC des Maskoutains, du Bas-Richelieu et de la Vallée-du-Richelieu.

Si vous résidez à l'est de la rivière Richelieu, à l'intérieur du périmètre délimité par Saint-Hilaire, Saint-Ours, Saint-David et Saint-Nazaire-d'Acton, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**Hôtel des Seigneurs**
Salle Casavant 3 et 4
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : L'OEIL RÉGIONAL
PARUTION : 16 et 23 AVRIL 2005

Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211060
FICHER: PipStL_ann_OeilRegional
DATE & HEURE: 12/04/2005 - 12h45



Séance d'information et de consultation

**Le lundi
25 avril 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC des Maskoutains, du Bas-Richelieu et de la Vallée-du-Richelieu.

Si vous résidez à l'est de la rivière Richelieu, à l'intérieur du périmètre délimité par Saint-Hilaire, Saint-Ours, Saint-David et Saint-Nazaire-d'Acton, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**Hôtel des Seigneurs**
Salle Casavant 3 et 4
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LE COURRIER
PARUTION : 13 et 20 AVRIL 2005



Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211026
FICHER: PipStL_ann_Le Courrier
DATE & HEURE: 07/04/2005 - 21h15



Séance d'information et de consultation

**Le lundi
2 mai 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC de la Vallée-du-Richelieu, de La Jemmerais et une zone située entre Varennes et l'arrondissement Boucherville de la ville de Longueuil.

Si vous résidez à l'ouest de la rivière Richelieu, à l'intérieur d'un périmètre délimité par Beloeil, Saint-Roch-de-Richelieu, Varennes et l'arrondissement de Boucherville, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**École secondaire du Grand-Coteau**
Salle Maurice Savaria
2020, rue Borduas
Sainte-Julie

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5,125" x 8"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LA RELÈVE (ÉDITION BOUCHERVILLE ET MRC)
PARUTION : 21,22,28 ET 29 AVRIL 2005

Typo
express

Typo express inc.

1625, de Maisonneuve Ouest
Bureau 301
Montréal (Québec) H3H 2N4

Téléphone : 933-3629
Télexcopieur : 933-9351

#DOSSIER: 211088
FICHER: PipStL_ann_laRelève
DATE & HEURE: 15/04/2005 - 13h45



Pipeline
Saint-
Laurent

Séance d'information et de consultation

**Le lundi
2 mai 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC de la Vallée-du-Richelieu, de La Jemmerais et une zone située entre Varennes et l'arrondissement Boucherville de la ville de Longueuil.

Si vous résidez à l'ouest de la rivière Richelieu, à l'intérieur d'un périmètre délimité par Beloeil, Saint-Roch-de-Richelieu, Varennes et l'arrondissement de Boucherville, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**École secondaire du Grand-Coteau**
Salle Maurice Savaria
2020, rue Borduas
Sainte-Julie

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LA SEIGNEURIE
PARUTION : 23 et 30 AVRIL 2005



Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest
Bureau 301
Montréal (Québec) H3H 2H4

Téléphone : 933-3629
Télécopieur : 933-9351

#DOSSIER: 211088
FICHER: PipStL_ann_LaSeigneurie
DATE & HEURE: 18/04/2005 - 13h05



Séance d'information et de consultation

**Le lundi
2 mai 2005**

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Trois corridors sont présentement à l'étude. Les tracés considérés pourraient traverser votre région, soit les MRC de la Vallée-du-Richelieu, de La Jemmerais et une zone située entre Varennes et l'arrondissement Boucherville de la ville de Longueuil.

Si vous résidez à l'ouest de la rivière Richelieu, à l'intérieur d'un périmètre délimité par Beloeil, Saint-Roch-de-Richelieu, Varennes et l'arrondissement de Boucherville, ce projet est susceptible de vous intéresser.

Vous êtes invités à une
séance d'information et de consultation
qui aura lieu :

à l'**École secondaire du Grand-Coteau**
Salle Maurice Savaria
2020, rue Borduas
Sainte-Julie

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 8"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : L'INFORMATION DE STE-JULIE
PARUTION : 23 et 30 AVRIL 2005



Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest
Bureau 301
Montréal (Québec) H3H 2H4

Téléphone : 933-3629
Télécopieur : 933-9351

#DOSSIER: 211088
FICHER: PipStL_ann_InfoSteJulie
DATE & HEURE: 15/04/2005 - 13h45



Pipeline
Saint-
Laurent



Séance d'information et de consultation

Le jeudi
21 avril 2005

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Pour le transport de ses produits pétroliers raffinés, Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Ultramar vous invite à une **séance d'information et de consultation** sur ce projet qui est susceptible de vous intéresser.

La **séance d'information et de consultation** aura lieu au :

Centre récréatif Édouard Rivet, salle n° 1
11 111, rue Notre-Dame Est
Montréal-Est

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : LE FLAMBEAU DE L'EST
PARUTION : 06/04/2005



Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211009
FICHER: PipStL_ann_Le Flambeau de l'Est
DATE & HEURE: 01/04/2005 - 11h15



Pipeline
Saint-
Laurent



Séance d'information et de consultation

Le jeudi
21 avril 2005

19 h
portes ouvertes

19 h 30
vue d'ensemble
du projet et
discussion

Pour le transport de ses produits pétroliers raffinés, Ultramar projette de construire un pipeline souterrain qui relierait sa raffinerie de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est.

Ultramar vous invite à une **séance d'information et de consultation** sur ce projet qui est susceptible de vous intéresser.

La **séance** **d'information et de consultation**

aura lieu au :

Centre récréatif Édouard Rivet, salle n° 1
11 111, rue Notre-Dame Est
Montréal-Est

Des responsables du projet Pipeline Saint-Laurent seront présents pour répondre à vos questions.

Pour information : 1.877.323.0363

TITRE : SÉANCE D'INFORMATION
FORMAT : 5" x 7"
COULEUR : n&b
IMPRESSION : CD QUARK 4.11 + LASER
PUBLICATION : L'AVENIR DE L'EST
PARUTION : 06/04/2005



Typo

Typo express inc.
1625, de Maisonneuve Ouest Téléphone : 933-3629
Bureau 301 Télécopieur : 933-9351
Montréal (Québec) H3H 2H4

#DOSSIER: 211009
FICHER: PipStL_ann_L'Avenir de l'Est
DATE & HEURE: 01/04/2005 - 11h10



Séance publique d'information et de consultation



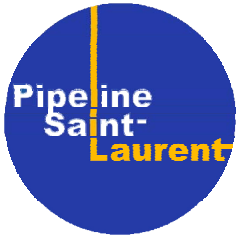
PLAN DE PRÉSENTATION

- Profil d'Ultramar
- Modes de transport présentement utilisés par Ultramar
- Projet Pipeline Saint-Laurent
 - Description
 - Objectifs
 - Avantages
 - Zone à l'étude
 - Retombées économiques
 - Principales indemnités aux propriétaires concernés
 - Sécurité en phase d'exploitation
 - Échéancier préliminaire
 - Étude d'impact sur l'environnement
 - Sommaire des étapes de la procédure administrative du BAPE
 - Principales étapes de construction
- Période de questions



PROFIL D'ULTRAMAR

- Ultramar : société de raffinage, distribution et commercialisation présente dans l'Est du Canada et la Nouvelle-Angleterre
 - Ventes : 7 milliards \$ CAN en 2004
 - Siège social à Montréal
 - 3 500 emplois directs et ± 10 000 emplois indirects
 - 83 millions \$/an versés en salaires au Québec
 - Dépenses d'exploitation et investissements au Québec : + 360 millions \$ par année
 - Capacité de raffinage à Lévis : 215 000 BPJ (près de 50 % de la production québécoise)
 - Un réseau de plus de 1 000 points de vente
 - 87 postes d'approvisionnement par carte
 - Distribution de mazout domestique à plus de 155 000 clients



RAFFINERIE JEAN-GAULIN DE LÉVIS

- En service depuis 1971
- 1^{ère} au Québec, 2^e au Canada
- Capacité de stockage de 9,9 M de barils
- Investissements : 1 milliard \$ depuis 1980
- Investissements et dépenses d'exploitation : 150 millions \$ / an
- Amélioration de l'efficacité énergétique : 15 % depuis 1996
- Emplacement stratégique – port en eau profonde
- Plus de 400 emplois permanents
- 800 travailleurs en moyenne/an sur les chantiers
- Majorité des 360 fournisseurs réguliers basés au Québec





MODES DE TRANSPORT UTILISÉS PAR ULTRAMAR

- Train-bloc : Montréal, Chatham (NB), Maitland (ON)
 - essence, diesel, mazout domestique
- Train conventionnel : Petits marchés et États-Unis
 - produits raffinés incluant mazout lourd, propane et butane
- Navire : Est du Québec et provinces de l'Atlantique
 - brut, essence, diesel, carburéacteur, mazout domestique, bitume, mazout lourd
- Camion : Dépôts en vrac, clients industriels et stations-service (Est du Canada et États-Unis)
 - essence, diesel, carburéacteur, mazout domestique, bitume, mazout lourd, propane, butane



Le projet



DESCRIPTION

- Pipeline souterrain reliant Lévis à Montréal-Est
- Longueur totale : entre 235 et 255 km
- Produits transportés : essence, diesel, mazout domestique et carburéacteur
- Pression maximale d'exploitation : 10 200 kPa (1 480 lb/po²)
- Diamètre extérieur de la conduite : 406,4 mm (16 po)
- Épaisseur minimale de la paroi : 6,26 mm
- Largeur de la servitude permanente : 23 mètres
- Largeur de l'aire de travail temporaire : généralement 10 mètres
- Structures hors sol :
 - 2 stations de pompage
 - ± 20 vannes de sectionnement
 - 5 gares de raclage



OBJECTIFS

- Sécuriser l'approvisionnement de l'Est du Canada en réponse à la croissance de la demande en produits pétroliers raffinés
- Assurer un approvisionnement constant durant les périodes hivernales à notre terminal de Montréal-Est
- Ajouter un mode de transport sécuritaire, fiable et efficace, assurant un approvisionnement en écoulement continu

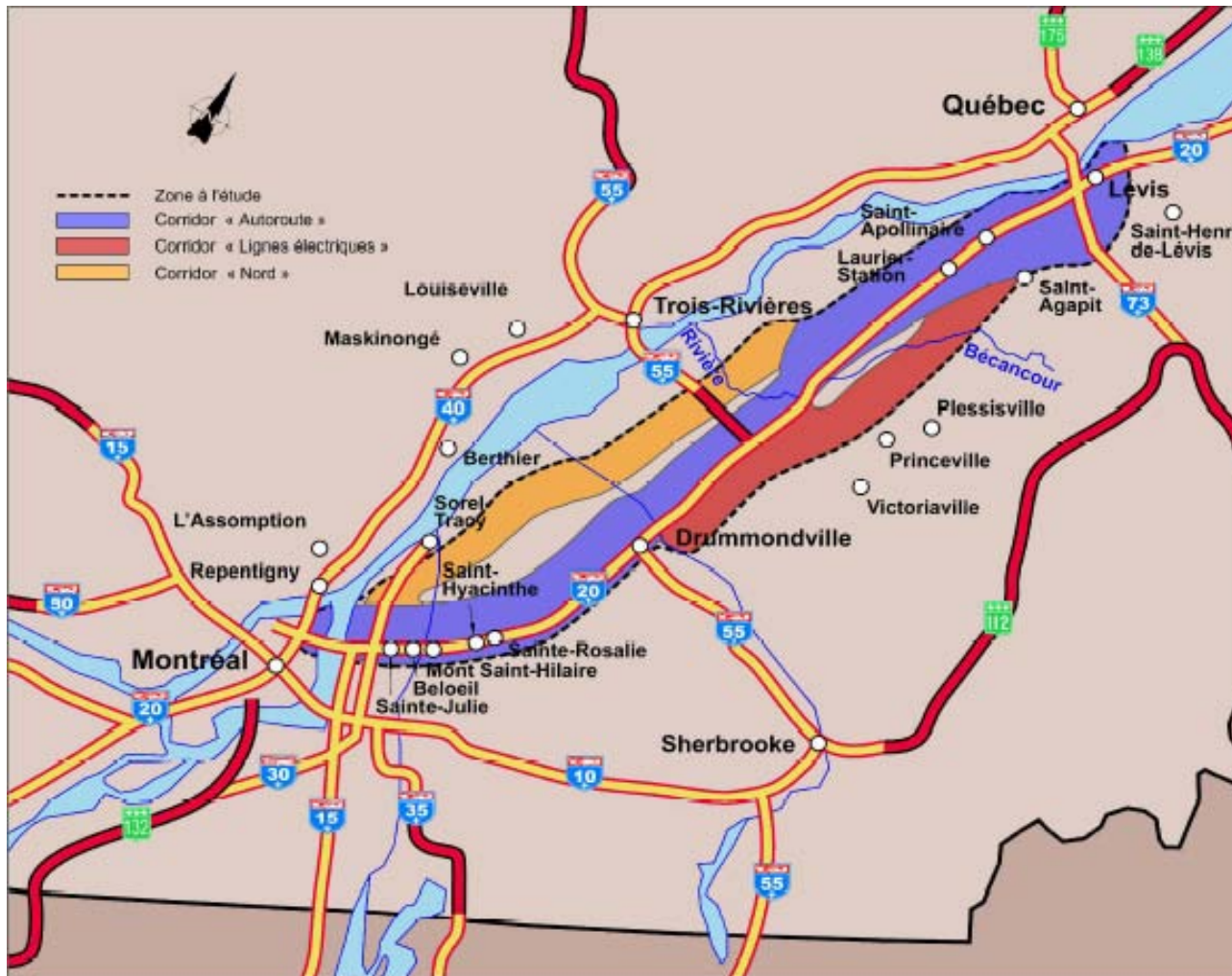


AVANTAGES

- Ajustement du débit en fonction de la demande
- Émissions réduites de GES / polluants
- Moins de risques de problèmes techniques
- Non tributaire des conditions météorologiques, particulièrement en hiver
- Approvisionnement sécuritaire, constant et continu



CARTE DE LA ZONE À L'ÉTUDE





RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Investissement de plus de 200 M \$
- Construction : 2 000 emplois directs et indirects
- Exploitation : 12 emplois permanents
- Retombées fiscales pour les municipalités
- Compensation monétaire aux propriétaires concernés (ententes de gré à gré)
- Dédommagement pour pertes ou nuisances durant la construction



PRINCIPALES INDEMNITÉS AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS

- **Phase préparatoire**
 - Inventaire au terrain
- **Phase de construction**
 - Aire de travail temporaire
 - Pertes, dommages ou inconvénients
 - Implication du propriétaire
- **Compensation pour une servitude permanente**
 - Basée sur la valeur marchande
 - Versement unique ou redevance annuelle



SÉCURITÉ EN PHASE D'EXPLOITATION

- Surveillance à distance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Vannes de sectionnement contrôlées à distance
 - (installées de part et d'autre de chaque cours d'eau majeur)
- Bilan en continu des produits en circulation
- Surveillance aérienne périodique
 - (détection des empiétements, de l'érosion, des fuites...)
- Suivi mensuel du système de protection cathodique
- Surveillance des travaux effectués par des tiers
- Plan de mesures d'urgence



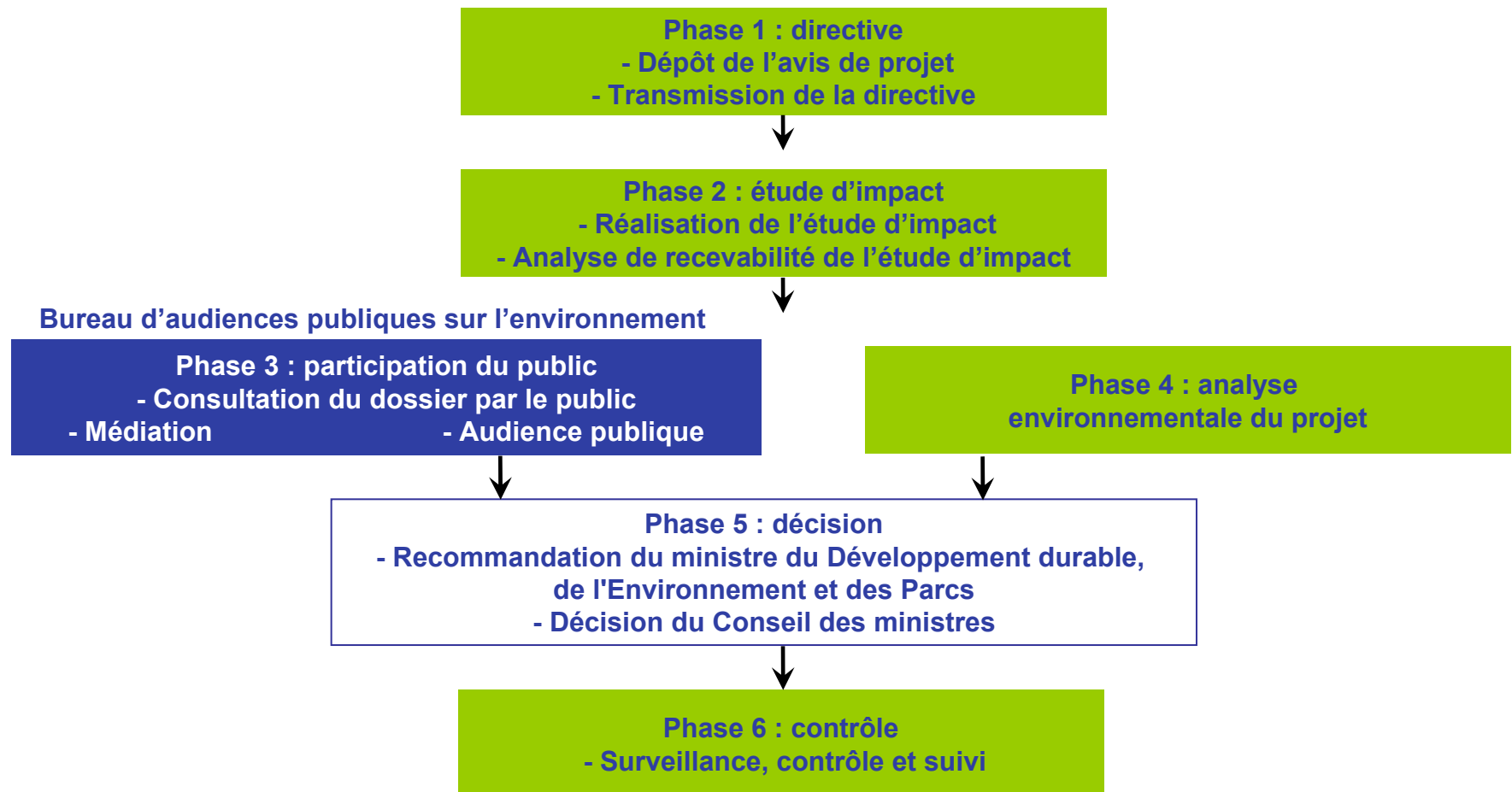
ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE

2004	2005	2006	2007	2008
<ul style="list-style-type: none">• Études de préfaisabilité	<ul style="list-style-type: none">• Avis de projet (mi-février)• Étude d'impact sur l'environnement* (février 2005-avril 2006)• Rencontres avec les représentants des gouvernements, des MRC, des municipalités, des fédérations UPA et autres groupes concernés (mars-avril)• Séances publiques d'information et de consultation (avril-mai)• Rencontres avec propriétaires pour inventaires (juin-août)	<ul style="list-style-type: none">• Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement (avril)• Consultations publiques CPTAQ (octobre)• Consultations publiques BAPE (novembre)	<ul style="list-style-type: none">• Certificat d'autorisation (juillet)• Début des travaux (septembre)	<ul style="list-style-type: none">• Fin des travaux (novembre)• Mise en service (décembre)

* Selon les exigences des gouvernements du Québec et du Canada



Sommaire des étapes de la procédure administrative du BAPE



■ Les phases 1, 2, 4 et 6 sont sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principaux aspects à considérer

1) Milieu physique

- Climat
- Hydrologie
- Hydrogéologie
- Pédologie, etc.

2) Milieu biologique

- Peuplements forestiers
- Flore et faune à statut particulier
- Milieux humides
- Faune ichthyenne
- Avifaune, etc.

3) Milieu humain

- Grandes affectations du territoire
- Infrastructures et équipements publics
- Patrimoine archéologique
- Éléments récréotouristiques
- Agriculture et foresterie
- Préoccupations, opinions de la population et des dirigeants locaux et régionaux
- Économie locale, etc.

4) Risques technologiques

5) Plan préliminaire des mesures d'urgence



PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

→ Déboisement

→ Protection du sol arable

→ Excavation
Soudure
Mise en place de la conduite
Remblayage

→ Traversée d'obstacles

→ Remise en état
Essais hydrostatiques
Inspections internes

→ Suivi technique
Surveillance environnementale



Aménagement de l'emprise en milieu boisé





Décapage du sol arable en milieu cultivé





Disposition des tuyaux





Machine à cintrer





Soudage des tuyaux





Mise en fouille du tuyau



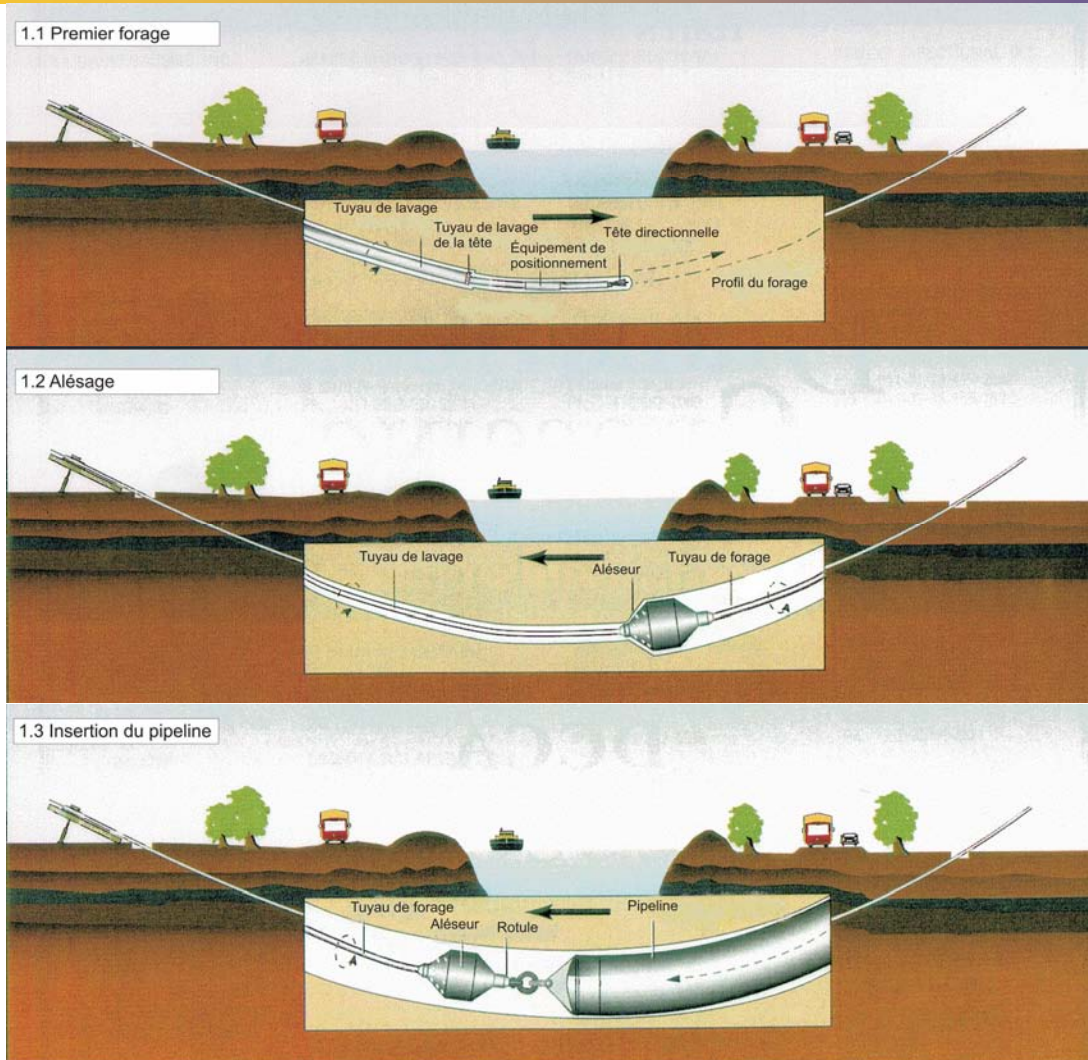


Forage horizontal





Technique de forage directionnel





Test hydrostatique





Remise en état du drainage souterrain





Remise en état et contrôle d'érosion d'un cours d'eau





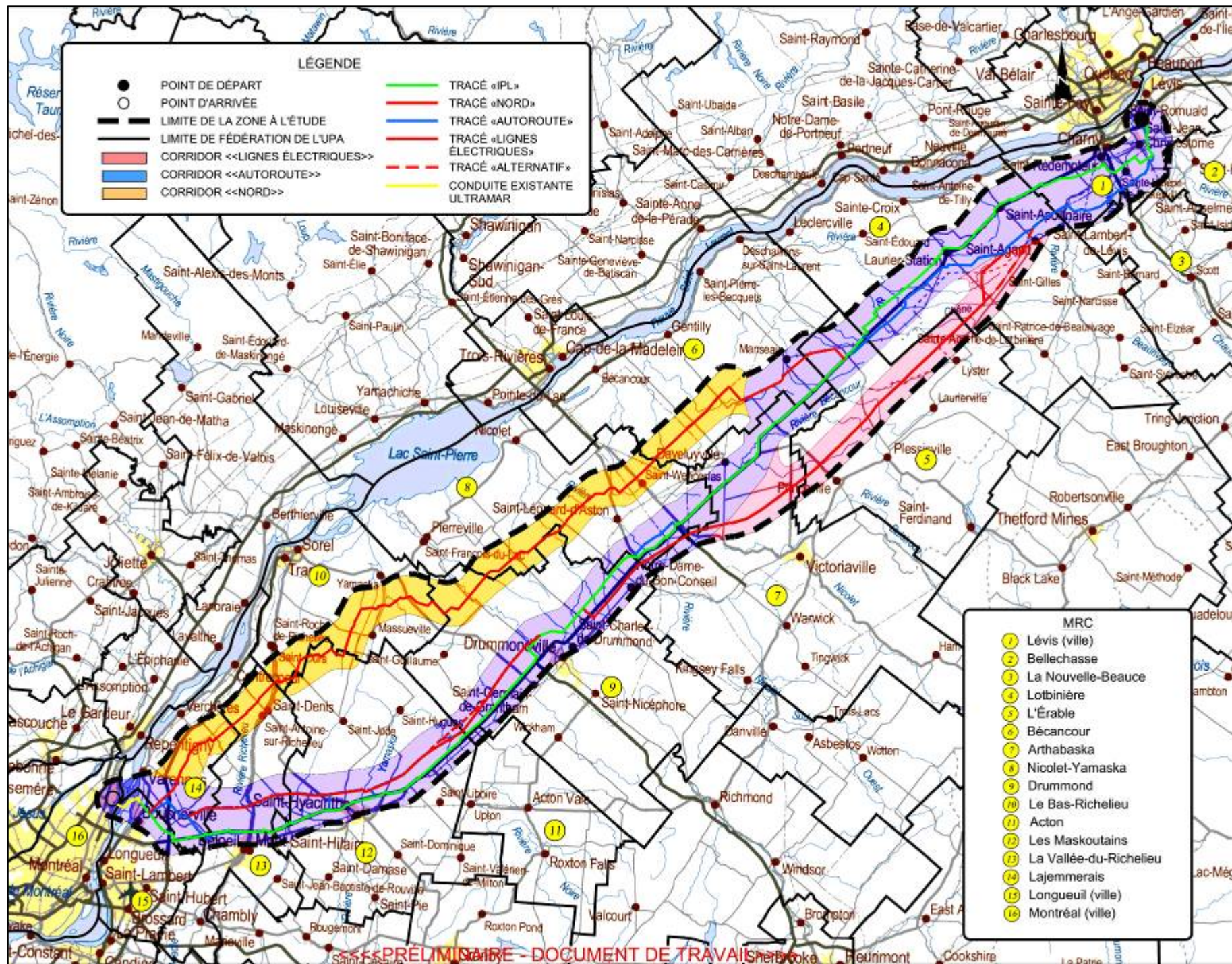
Vue de la zone de travail un an après la construction





Vue de l'emprise un an après la construction





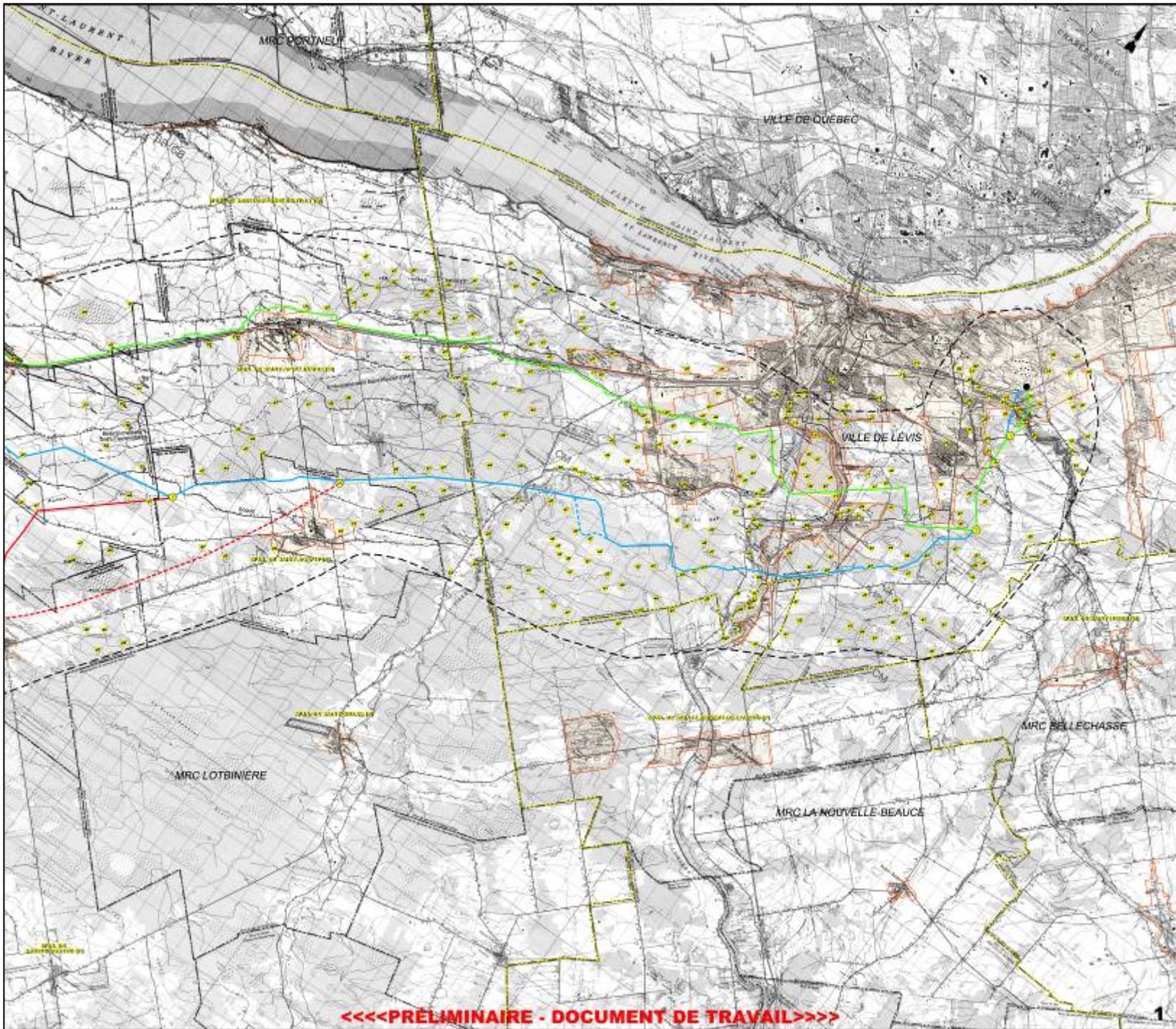
LÉGENDE

- POINT DE DÉPART
- POINT D'ARRIVÉE
- LIMITE DE LA ZONE À L'ÉTUDE
- LIMITE DE FÉDÉRATION DE L'UPA
- CORRIDOR <<LIGNES ÉLECTRIQUES>>
- CORRIDOR <<AUTOROUTE>>
- CORRIDOR <<NORD>>
- TRACÉ «IPL»
- TRACÉ «NORD»
- TRACÉ «AUTOROUTE»
- TRACÉ «LIGNES ÉLECTRIQUES»
- TRACÉ «ALTERNATIF»
- CONDUITE EXISTANTE ULTRAMAR

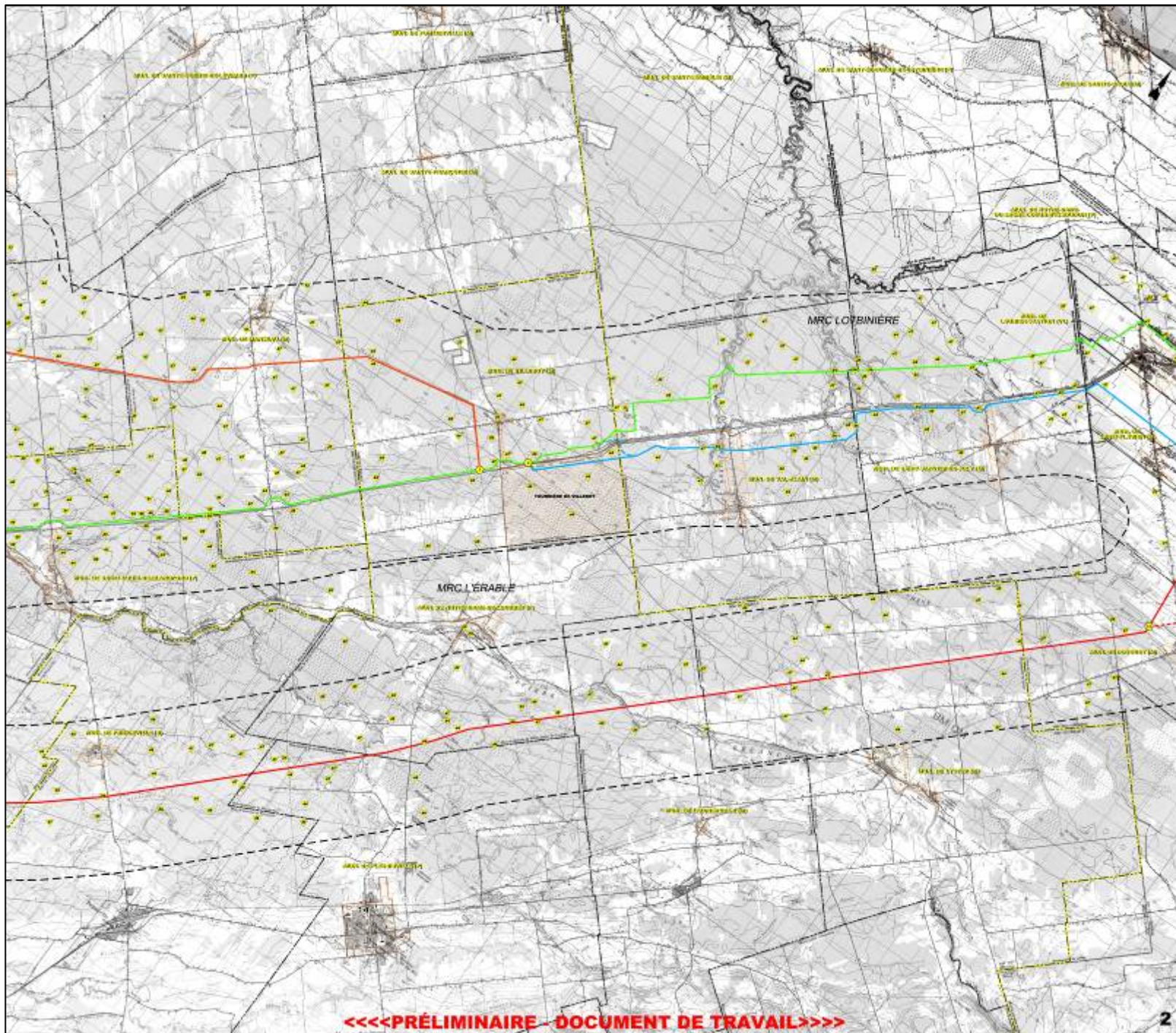
MRC

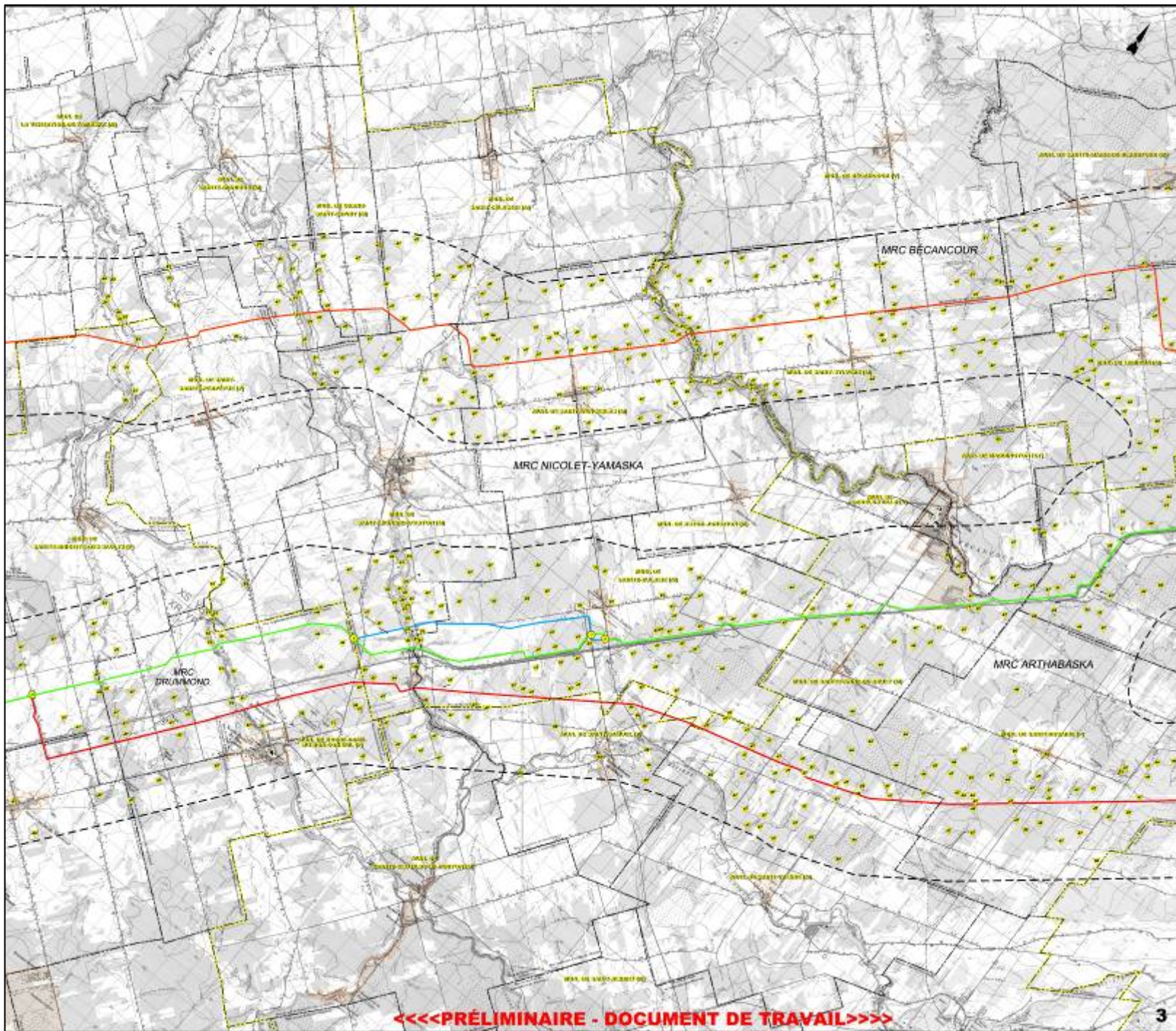
- 1 Lévis (ville)
- 2 Bellechasse
- 3 La Nouvelle-Beauce
- 4 Lotbinière
- 5 L'Érable
- 6 Bécancour
- 7 Arthabaska
- 8 Nicolet-Yamaska
- 9 Drummond
- 10 Le Bas-Richelieu
- 11 Acton
- 12 Les Maskoutains
- 13 La Vallée-du-Richelieu
- 14 Lajemmerais
- 15 Longueuil (ville)
- 16 Montréal (ville)

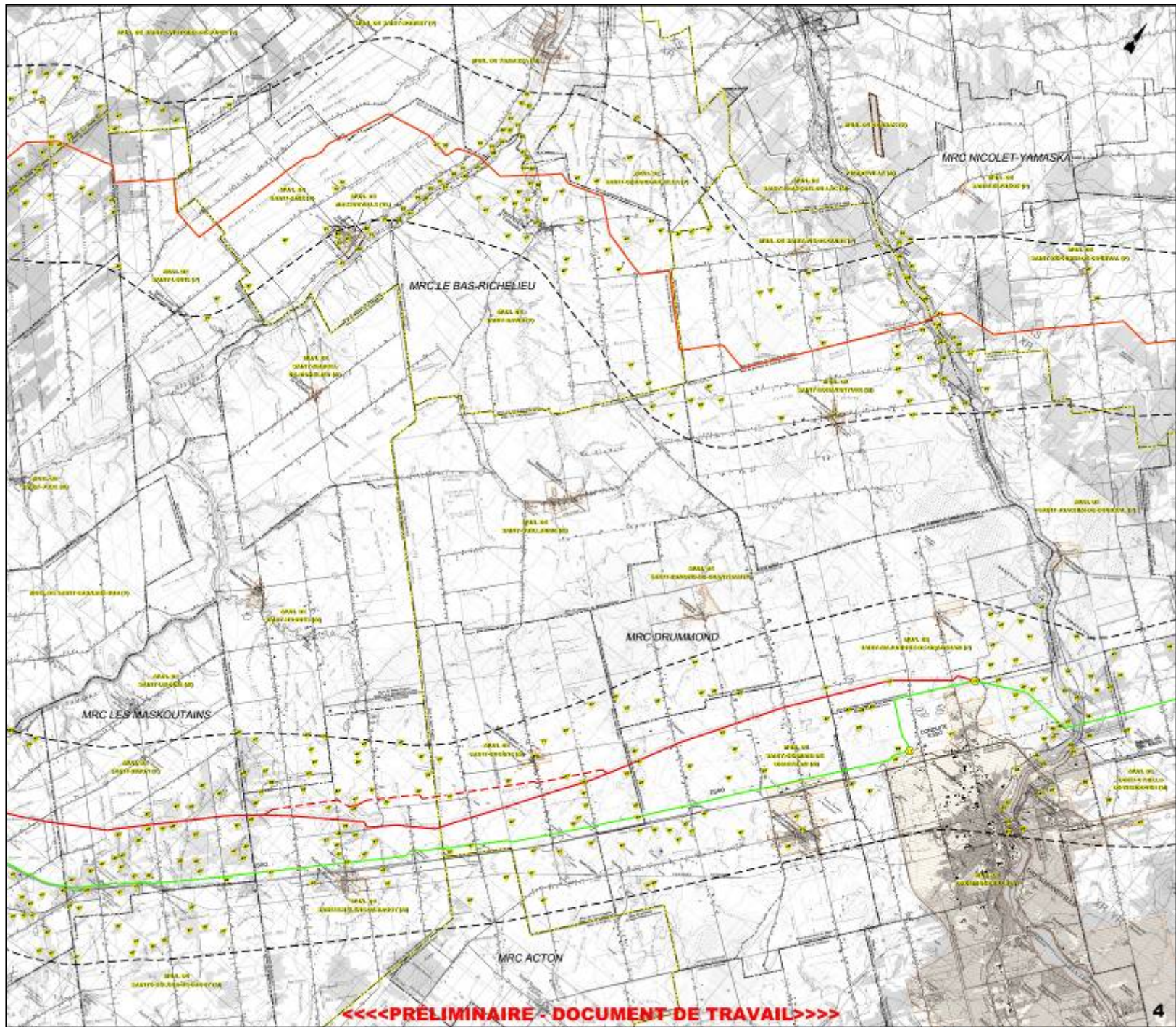
PRÉLIMINAIRE - DOCUMENT DE TRAVAUX

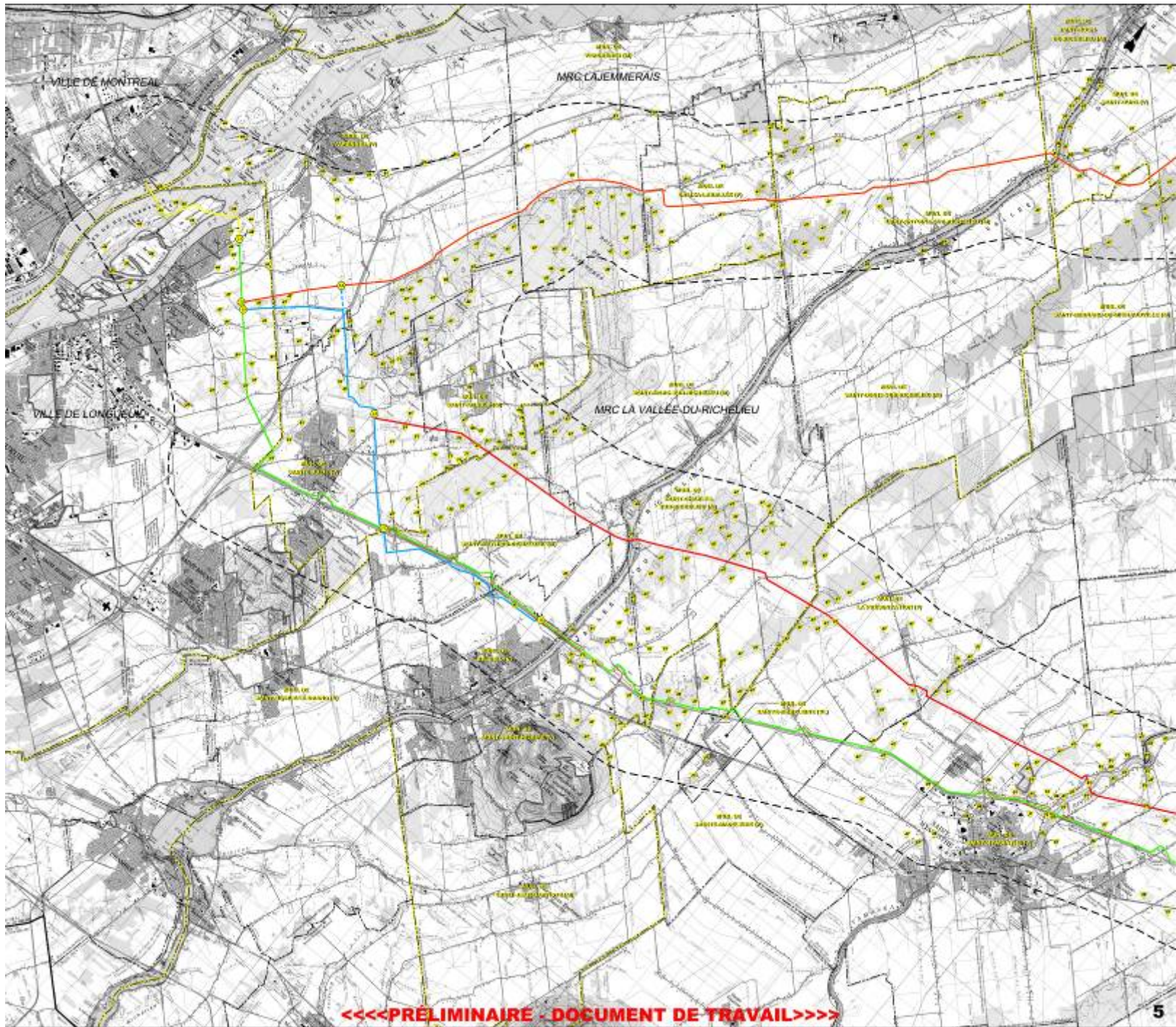


<<<<PRÉLIMINAIRE - DOCUMENT DE TRAVAIL>>>>













Période de questions



QUESTIONS ?

Téléphone : 1 877 323-0363

www.pipelinesaintlaurent.ca

Courriel : info@pipelinesaintlaurent.ca

Séance d'information publique
Villeroy, le mercredi 13 avril 2005
18 h 30 ouverture des portes
19 h 30 présentation

Étaient présents :

Louis Forget, Louis Bergeron, Michel Martin, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair
Claude Veilleux, Pierre Yves Michon
André Sormany et Mark Parson

Au moins 30 personnes de la région étaient présentes

Période de questions

Question	Réponse
Quels sont les risques connus et quelles sont les solutions envisagées ?	Ultramar développera un plan de mesures d'urgence en collaboration avec les municipalités. De plus il y a une analyse de risque qui est effectuée dans le tracé potentiel. S'il y a une fuite, normalement le liquide s'écoule dans le sol. Le risque d'incendie est minimal.
Peut-on contourner les obstacles le long de l'autoroute (activités économiques) ?	Ultramar doit connaître les projets actuels et futurs des municipalités afin de bien planifier le tracé du pipeline. Toutefois Ultramar essaiera de les contourner et utiliser le forage horizontal si l'on doit traverser plusieurs obstacles dont des viaducs.
Peut-on utiliser l'emprise de l'autoroute ?	Le ministère des Transports n'accepte pas. C'est une question de sécurité. Il en est de même pour la ligne d'Hydro-Québec. Il est peut-être possible d'utiliser un espace de travail de 10 mètres sur la servitude d'Hydro-Québec pendant la construction. Les discussions sont en cours avec Hydro-Québec.

Question	Réponse
Le mode de compensation sera-t-il semblable à celui d'Hydro-Québec ?	Il existe un mode général de compensation. Les propriétaires seront rencontrés afin que l'on puisse s'entendre.
Les boisés en bordure des champs pourront-ils être remis en culture ?	Oui, mais Ultramar doit le savoir avant le début des travaux.
Quels sont les bénéfices pour les municipalités ?	La valeur taxable est de 350 000 \$ du km.
Quel est le temps de transport des produits ?	Environ 1 journée.
Les municipalités recevront-elles de la formation au niveau des plans de mesures d'urgence ?	Ultramar a déjà un plan de mesures d'urgence. Pour le pipeline, il y aurait une équipe formée conjointement avec les municipalités. De plus, il y aura formation si le besoin s'en fait sentir.
Qui va payer pour le déboisement ?	Les entrepreneurs engagés par Ultramar. Si par contre le propriétaire décide de déboiser par lui-même il devra respecter la date de la fin des travaux que l'entrepreneur lui fournira.
Qu'arrive-t-il pour les animaux ?	Le promoteur installera des clôtures temporaires lors des travaux. Il y aura possibilité de faire traverser les animaux d'un champ à l'autre.
Quelle est la durée de vie d'un pipeline ?	De 75 à 80 ans avec une protection cathodique.
Lors de l'accès au chantier, est-ce que les dommages causés par les travaux sur les routes municipales vont être compensés ?	On fera respecter les normes du ministère des Transports. Mais l'entrepreneur prendra des mesures pour réparer les routes.
Doit-on obtenir l'autorisation de toutes les municipalités ?	Ultramar a une ligne de conduite au sujet des consultations auprès des municipalités. Nous souhaitons obtenir un consensus.
Dans combien de temps on rentabilise le pipeline ?	C'est un investissement à long terme.

Question	Réponse
Existe-t-il une étude de comparaison entre le transport par pipeline et par bateau ?	La demande augmente. L'alternative du transport par train ou par navire des produits pétroliers est le pipeline.
Si le tracé de l'autoroute est retenu, que fait-on des obstacles (enseignes) ?	L'obstacle sera relocalisé. Par contre, l'enseigne ne pourra être remise dans la servitude. C'est une question de sécurité.
Pour la compensation de gré à gré, à quel montant peut-on s'attendre ?	Ultramar mandate un évaluateur agréé qui fera l'analyse des terres.
Est-ce que la perte de bois est calculée ?	Oui selon la valeur marchande. La récolte future est considérée. Il y a possibilité aussi d'obtenir une rente. C'est au choix du propriétaire.
À la suite de l'étude d'impact Ultramar choisira le tracé ou bien le tracé est déjà choisi ?	Il y a consultation afin de déterminer le tracé final puis études d'impact.
Pourquoi donne-t-on des taxes aux municipalités et non aux propriétaires ?	Les propriétaires seront déjà dédommagés. Ces propriétaires auront toujours accès à leurs terres.
Si le propriétaire vend sa terre, la compensation sera-t-elle notariée ?	Oui.
Le notaire est-il payé par qui ?	Le promoteur.
Est-ce que toutes les municipalités et MRC ont été consultées ?	Oui et Ultramar tient à toutes les rencontrer pour les informer du projet et ainsi connaître les inconvénients des tracés.
La décision a-t-elle été prise au sujet de la construction du pipeline ?	Non, Ultramar est en consultation. On poursuit l'étude.
Il serait souhaitable d'utiliser l'emprise d'Hydro-Québec.	Malheureusement pour une question de sécurité ce n'est pas possible. On va toutefois voir avec Hydro-Québec s'il y a des options minimisant le déboisement.
Pourquoi le 1 ^{er} projet de 1990 n'a pas fonctionné ?	La situation financière ne le permettait pas.

Question	Réponse
On ampute ma terre à 2 reprises (Hydro-Québec et Ultramar). Ultramar devrait y penser.	Ultramar souhaite un tracé qui comporterait le moins de problèmes avec l'environnement. Par ailleurs avec un pipeline le terrain pourra toujours être utilisé. Le boisé est perdu, de là l'importance de la compensation.
La charte de compensation est-elle publique ?	Ultramar travaille présentement sur cette charte.
Avez-vous pensé à utiliser l'emprise de la ligne du CN ?	C'est le même résultat. Au niveau sécuritaire ce n'est pas possible. Aussi, les chemins de fer traversent souvent des zones urbanisées.
Si une maison est à proximité du pipeline aura-t-on une compensation ?	Ultramar analysera. Mais ce sera du cas par cas.
La construction du pipeline est-elle pour satisfaire les besoins de Montréal ?	La demande augmente partout.
Est-ce qu'à la suite du projet les municipalités vont taxer les parties déboisées comme cultivées ?	Les municipalités auront tendance à agir de cette façon, par contre les propriétaires ont la possibilité de contester leur évaluation et compte de taxes.
Ne pourriez-vous pas utiliser l'ancienne emprise du CN transformée en piste cyclable ?	En raison de la topographie propre aux emprises ferroviaires, cela pourrait comporter un important défi technique et engendrer des coûts importants.
Qui est le propriétaire de votre maison mère aux États-Unis ?	Une multitude de petits investisseurs et des fonds institutionnels.

Séance d'information publique
Lévis, le mardi 19 avril 2005
19 h ouverture des portes
19 h 30 présentation

Étaient présents :

Louis Forget, Louis Bergeron, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair
Claude Veilleux, Pierre Yves Michon
André Sormany et Marc Parson

Environ 26 personnes de la région étaient présentes
Dont 10 de la raffinerie et de certains ministères

Période de questions

Question	Réponse
Il y aura-t-il diminution des trains blocs ?	Tous les transports en direction de Montréal disparaîtraient. Cependant, il en restera pour l'Ontario et les Maritimes. Nous réduirons de 7 à 8 trains par semaine. Il en resterait 3 à 4 par semaine.
Ultramar a-t-elle décidé de construire le Pipeline ?	Ultramar souhaite réaliser ce projet. Mais les consultations se poursuivent. La décision du BAPE et du CPTAQ seront déterminantes.
La firme UDA fera-t-elle les contacts avec la CPTAQ ?	Oui et les contacts se feront en parallèle avec l'étude d'impact.
Où le pipeline traversera-t-il la rivière Etchemin ?	Le tracé est au sud de l'autoroute et au sud de la ligne électrique.
La présence de roc peut-elle nuire lors du forage directionnel ?	C'est toujours mieux de percer dans le roc car cela permet de mieux diriger la foreuse.
À quoi ressemble une station de pompage?	Ultramar a besoin d'un terrain de 200 pieds X 200 pieds pour installer la station de pompage qui sera dans un bâtiment.
Quelle est la pression dans la station de pompage ?	Il y a une pression de 1400 livres / pouce ² . La pression est plus élevée à la sortie de la pompe et elle diminue lors du voyage du produit.

Question	Réponse
Une station de pompage est-elle bruyante ?	Ultramar respectera les normes. Cependant la station de pompage est installée dans un bâtiment, ce qui réduira le bruit.
Quelle est la profondeur d'enfouissement de la conduite par rapport à un fossé de ligne ?	Ultramar ajoutera 3 pieds supplémentaires sous le fond amélioré (.9 mètres).
Un tuyau de 16 pouces répondra-t-il à la demande ?	Oui pour encore plusieurs décennies.
Serait-il possible qu'Ultramar construise un pipeline à Charny afin de charger les trains qui se rendront en Ontario ?	Non. Le coût et l'obtention des permis seraient problématiques.
Ultramar a-t-elle l'intention de créer des comités de vigilance avec les municipalités ?	Ultramar désire travailler étroitement avec les municipalités. La formule utilisée reste à définir.
Est-ce que les poissons seront affectés par le passage du pipeline par forage directionnel ?	Il n'y aura aucun impact.
C'est décevant de constater que le train bloc continuera de fonctionner. Pourquoi l'alimentation de l'Ontario ne passerait-elle pas par Montréal ?	Le résultat du projet de pipeline est de diminuer le nombre de trains. Malheureusement vous demandez à Ultramar de déplacer le problème. Il n'y aura aucun chargement de train à Montréal.
Avez-vous l'autorisation de l'Office National de l'Énergie ?	Ultramar n'a pas besoin de l'autorisation de l'Office car le projet ne traverse pas 2 provinces.
Ultramar peut-elle acheter le terrain où passera le pipeline ?	Ultramar souhaite négocier de gré à gré avec les propriétaires.
Le pipeline pourra-t-il être installé près de résidences ?	Ultramar souhaite le plus possible s'éloigner des zones habités, mais ne peut empêcher un individu de construire à proximité.
L'emprise qui sera déboisée, pourrait-on en faire usage pour des activités de plein air ?	Il n'y a généralement pas de problème mais c'est au propriétaire de décider. Mais chaque cas serait regardé de près.
À quelle distance de la servitude peut-on construire une résidence ?	En dehors de la servitude de 23 mètres, Ultramar ne peut s'objecter à une construction.

Question	Réponse
À la prochaine consultation, le tracé sera-t-il déterminé ?	Après les séances d'information publique, il y aura les rencontres de groupe avec les propriétaires. Il est clair qu'Ultramar souhaite avoir une idée précise du projet lors des rencontres individuelles avec les propriétaires.
Avec le Pipeline, de combien réduira-t-on les gaz à effets de serre ?	Ultramar est en étude à ce sujet. Les résultats seront connus lors de la publication de l'étude d'impact.
Si un propriétaire ne veut pas qu'Ultramar passe sur son terrain, qu'allez-vous faire ?	L'intention d'Ultramar est de négocier. Si ce n'est pas possible, l'alternative serait le terrain voisin.
Quand aurez-vous le tracé définitif ?	Dans quelques semaines. Ultramar est en train de colliger les informations suite aux rencontres avec les MRC et municipalités.
À quel niveau de l'autoroute le pipeline se connecte ?	Il faut contourner l'autoroute près de la raffinerie car il y a une grande zone urbaine. Ultramar souhaite que le tracé soit éloigné des zones urbaines.
Ultramar a-t-elle pensé d'installer son pipeline dans la voie du centre de l'autoroute 20 ?	Ce n'est pas permis par le ministère des Transports. Et ce ne serait pas sécuritaire.
Combien d'acres de forêt Ultramar fera disparaître ?	45 % du tracé est en milieu boisé. Environ 200 hectares, mais Ultramar est ouverte à replanter des arbres dans certains endroits.

Séance d'information publique
Drummondville, le 20 avril 2005
19 h ouverture des portes
19 h 30 présentation

Étaient présents :

Michel Martin, Louis Bergeron, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair, Louis Forget
Claude Veilleux, Pierre Yves Michon
Marc Parson
Pierre Turcotte

Environ 26 personnes de la région étaient présentes
Claude Boucher, journaliste à CJDM
Dominique Villeneuve, journaliste La Parole
Maire de St-Cyrille et de Saint-Émond

Période de questions

Question	Réponse
Quelle est la largeur de la zone d'étude ?	25 - 30 km de large.
Pourquoi la largeur est si importante ?	On doit démontrer que le tracé sera celui de moindre impact. La limite nord est basée sur une ligne droite entre Lévis et Boucherville et la limite sud est basée sur la présence d'infrastructures existantes soit l'autoroute 20 et des lignes électriques de 735 kV.
Ultramar prend 23 mètres de chaque côté de l'emprise ?	La conduite est localisée dans les 23 mètres.
Pourquoi ne pas utiliser l'emprise d'Esso ?	La largeur de l'emprise n'est pas suffisante. Sur 15 km elle n'a que 2 pieds.
Avec la construction du pipeline la fréquence des trains sera-t-elle réduite et de combien ?	Ultramar souhaite alimenter Montréal que par le pipeline. Le transport par train sera seulement pour alimenter l'Ontario et les Maritimes.
Quels seront les montants qui seront versés pour les taxes ?	La valeur taxable du pipeline sera d'environ 350 000 \$ du km. Entre 1,5 et 2 millions seront versés aux municipalités par année.
Serait-il possible de mettre une conduite à côté de celle d'Esso ?	La conduite d'Esso est construite dans une zone commerciale et résidentielle le long de l'autoroute 20. À plusieurs endroits il n'y a plus d'espace suffisant pour ajouter une autre conduite.

Question	Réponse
Peut-on utiliser l'emprise à d'autres fins (circuit de motoneige, etc) ?	Le propriétaire du terrain reste propriétaire et aura la possibilité de l'exploiter à sa convenance.
À la suite des travaux de Gaz Métropolitain, il y a eu quelques problèmes de drainage.	Lorsque le tracé sera bien établi, UDA rencontrera les propriétaires afin de connaître le drainage souterrain actuel et/ou projeté. Le ministère oblige de faire des suivis avec les propriétaires.
Quelle sera la localisation des stations de pompage ?	Ce n'est pas encore déterminé. Il y a un besoin d'espace de 200 pieds X 200 pieds qui sera clôturé. Loin de la zone résidentielle et probablement à l'ouest de Drummondville.
À quelle distance Ultramar doit passer dans les milieux résidentiels ?	Dans la mesure du possible Ultramar désire s'éloigner des zones résidentielles. Mais il n'y a aucune norme existante à ce sujet.
Quel est le pourcentage de terres agricoles et de forêts le long du parcours ?	45 % est en milieu boisé et 45 % en milieu agricole.
Quel pourcentage du tracé sera dans l'emprise d'Hydro-Québec ?	Les 10 mètres supplémentaires pour l'aire de travail. Pour des raisons de sécurité, Ultramar ne peut utiliser l'emprise d'Hydro-Québec pour la conduite.
Quelle est la durée de vie d'un pipeline ?	Il y a plusieurs mesures pour augmenter la vie d'un pipeline, mais on estime au moins 80 ans.
Ultramar a-t-elle pensé à un autre endroit pour alimenter la rive sud de Montréal ?	Au niveau financier ce serait trop lourd. La pression sur les coûts résulte en moins de terminaux mais plus efficaces.
Quelle serait la fréquence de l'entretien dans le milieu boisé, et par quel moyen l'entretien sera fait?	Le 1 ^{er} entretien se ferait 5 à 10 ans après la construction par méthode mécanique. Il y a parfois possibilité d'utiliser des produits chimiques réglementés.
Y a-t-il possibilité qu'Ultramar vende le pipeline ?	On ne peut rien prévoir mais le pipeline fait partie d'un tout avec la raffinerie et le terminal de Montréal-Est.

Séance d'information publique
Montréal-Est, le 21 avril 2005
19 h ouverture des portes
19 h 30 présentation

Étaient présents :

Louis Bergeron, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair, Louis Forget, Jacques Desjarlais
Claude Veilleux, Pierre Yves Michon
Marc Parson

24 personnes étaient présentes dont

Vincent Lanctôt, rédacteur en chef l'Avenir de l'Est

Question	Réponse
Quel est l'âge et la qualité du pipeline existant ?	Il a été construit en 1967. Il y a une protection cathodique. La dernière inspection a eu lieu au début des années 1990. Cette année, Ultramar doit recommencer des tests d'inspection.
Peut-on augmenter la pression ?	La pression ne sera pas plus de 1400 livres. Des stations de pompage peuvent être ajoutées pour augmenter le débit.
Quelle serait l'étendue des dégâts s'il y avait un bris ? Combien de temps pour réagir ?	Au Canada il y a 43 000 km de conduite. Depuis 20 ans il n'y a pas eu d'accident majeur sur les pipelines transportant du liquide à basse pression de vapeur comme pour le pipeline projeté. De plus il y aura des vannes de sectionnement tout le long du parcours qui permettront d'arrêter le débit en cas de problème.
Comment Ultramar peut-elle détecter une fuite ?	Ultramar mesure le débit du liquide à l'entrée de la conduite et à la sortie puis les pressions le long du parcours.
Quelles sont les normes pour un pipeline aujourd'hui, comparativement au passé ?	La qualité de l'acier d'aujourd'hui permet une épaisseur moindre mais doit répondre aux normes en vigueur. Pour le reste c'est semblable. Les pipelines de 30 - 40 ans ont une protection cathodique et sont encore en excellent état.

Question	Réponse
Quelle peut être l'étendue des dégâts s'il y a un bris ?	L'étude d'impact va comprendre une analyse de risque dont les résultats vont dépendre de la configuration finale. Un plan de mesures d'urgence sera aussi élaboré avec les municipalités concernées.
Quelles seront les mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à Montréal -Est ?	Il existe un programme privé mis en place en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et avec la communauté urbaine de Montréal. Ultramar dépense annuellement plusieurs centaines de milliers de dollars pour améliorer ses équipements, par exemple les joints d'étanchéité des toits flottants.
La conduite existante est-elle sur le lit du fleuve ?	La conduite a été déposée dans une tranchée creusée dans le lit du fleuve.
Combien de temps est requis pour détecter une fuite entre Lévis et Montréal ?	Le temps de réaction dépendra de l'endroit où aura lieu la fuite. Tout le long de la conduite il y aura des indications de pression et de débit, ce qui permettra de localiser la fuite. On parle généralement de minutes.
Est-ce qu'Ultramar prend en considération les écoles, les résidences de personnes âgées etc. lors de son choix pour le tracé ?	Ultramar tiendra compte de tous ces éléments importants. Par ailleurs on évite à 90 % les zones urbaines.
Si Ultramar double sa production, qu'arrive-t-il pour les émissions de gaz à effets de serre ?	Le fait de transporter les produits par pipeline réduit le transport par train et par navire. Le nombre réduit de raffineries permet aussi de fabriquer dans celles qui sont les plus efficaces.
Est-ce que Ultramar va remplacer tous les moyens de transport (camions) ?	Il n'y aura pas de changement en ce qui concerne le nombre de camions-citernes.
Le pipeline sera-t-il à la surface ?	Non, il est souterrain. (environ 1 mètre de profondeur). Seules les vannes de sectionnement et des gares de raclage seront visibles.
Y a-t-il autant de camions au centre de distribution ? N'y aurait-il pas moyen de trouver un autre endroit pour entreposer le pétrole ?	Le pipeline va réduire les trains mais pas les camions. De plus il est très difficile de construire des nouveaux réservoirs sur la rive sud de Montréal par exemple.

Question	Réponse
Y aura-t-il encore des trains qui bloqueront la route ?	Avec le pipeline les trains vont disparaître à Montréal-Est.
Ultramar installera-t-elle des tours micro onde pour surveiller le pipeline ?	Ultramar utilisera les tours de communications déjà existantes pour la transmission des données et pour activer les vannes de sectionnement.
Y aura-t-il des vérifications physiques de la conduite ?	Des vérifications pédestres seront faites à tous les 3 – 4 ans. Des vérifications seront également faites à l'aide de robots électroniques introduits dans la conduite.
Qu'arrivera-t-il si dans 5 ans la consommation de produit pétrolier diminue ?	Ultramar désire remplacer une partie des importations de produits en produisant davantage à Lévis puis en transportant par pipeline à Montréal. Les plus petites raffineries ferment et les grandes grossissent.
Où seront situés les centres de contrôle ?	Ce n'est pas encore défini. Montréal et Lévis sont très bien organisées pour faire du contrôle à distance. Pour les vannes, elles doivent être de part et d'autre d'un cours d'eau. Donc une à Boucherville et une autre au centre de distribution.
Pourquoi Ultramar fait-elle des nouvelles recherches si elle peut prendre le tracé de la ligne électrique ?	Ultramar doit démontrer que le tracé choisi représente le tracé de moindre impact. Des discussions avec Hydro-Québec sont en cours afin d'utiliser les 10 mètres temporaires requis durant la construction sur la servitude d'Hydro si le tracé est choisi.
Est-ce que toutes les municipalités le long du trajet seront prêtes à intervenir en cas d'urgence ?	Il y aura des plans d'urgence qui seront développés avec toutes les municipalités le long du tracé.
Quels seraient les risques à Montréal ?	Ultramar est au début de son étude. L'Étude d'impact sera terminée au printemps 2006.
Y aura-t-il de la sécurité aux installations en surface ?	Les vannes de raclages et les stations de pompage seront clôturées mais pas surveillées en tout temps.

Question	Réponse
<p>Serait-il possible que le compte rendu de la rencontre soit sur le site Internet et que les utilisateurs puissent réagir ?</p>	<p>Il n'y aura pas de verbatim de la rencontre de ce soir sur le site Internet. Certaines questions et réponses seront ajoutées sur le site, site qui est régulièrement mis à jour. La population peut aussi adresser des questions via notre adresse courriel, et Ultramar répondra à toutes les questions.</p>
<p>Est-ce que les questions seront inscrites par secteur d'intérêt ?</p>	<p>D'une région à une autre les questions sont différentes et les champs d'intérêt aussi.</p>
<p>Est-ce que le pipeline est plus sécuritaire que le train et les bateaux ?</p>	<p>Tous les modes de transport sont sécuritaires. Évidemment avec le pipeline il y a moins d'interventions humaines, donc moins de risque d'accident.</p>
<p>Commentaire : Le pipeline est déjà existant à Montréal-Est et il est très sécuritaire.</p>	

Séance d'information publique
Saint-Hyacinthe, le 25 avril 2005
19 h ouverture des portes
19 h 30 présentation

Étaient présents :

Louis Forget, Louis Bergeron, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair
Claude Veilleux, Pierre-Yves Michon
Marc Parson
M. Daniel Sylvestre

15 personnes et 3 journalistes

Jean Dumont – Le courrier de Saint-Hyacinthe
David Rivest - BOOM FM
Roger Lafrance – L'œil Régional
Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe

Période de questions

Question	Réponse
Ultramar aura-t-elle une attention particulière pour le drainage souterrain ?	Avant le début de la construction, les propriétaires seront rencontrés afin que l'on puisse connaître leurs plans de drainage. De plus, il y a possibilité de créer des aménagements pour faciliter le drainage.
Pour que la terre redevienne aussi bonne et productive qu'avant les travaux, il faut compter combien d'années ?	De 2 à 3 ans dépendamment du type de terre. Lors de la construction du pipeline il y aura toujours un suivi des travaux et il y aura une personne qui sera responsable du drainage.
Ultramar utilisera-t-elle l'emprise d'Esso si elle choisit le tracé de l'autoroute ?	Non. Sur environ 15 km il n'y a que 2 pieds de servitude, et il y a beaucoup de développements résidentiels et commerciaux dans le secteur. Le ministère des Transports n'accepterait pas d'utiliser leur emprise.
L'excavation se fera à la pelle mécanique ou par une excavatrice rotative?	Sur les terrains plats c'est une pelle mécanique, car l'excavatrice rotative ne protège pas la terre arable.
Ultramar tiendra-t-elle compte des puits artésiens ?	Oui. Lors des rencontres avec les propriétaires Ultramar devra connaître tous les projets des propriétaires et obstacles sur le terrain.
Le sol (argile, roche) sera-t-il semblable après les travaux ?	Ultramar s'engage à remettre le sol tel qu'il était avant le début des travaux.

Question	Réponse
Lors des ententes de gré à gré, un propriétaire qui revendique plus aura-t-il une meilleure compensation ?	Non. Les compensations seront calculées selon un mode de compensation équivalent. Les éléments spécifiques tels que les pertes de récoltes, dommages et inconvénients peuvent être variables et seront évalués cas par cas.
Le mode de compensation est-il comparable à celui qu'offre Hydro-Québec ?	Le mode de compensation équivalent à Hydro-Québec et autres projets de pipeline fait l'objet d'une entente avec les fédérations de l'UPA.
Y aura t-il un montant attribué pour les pertes de rendement pour les années subséquentes ?	Oui.
Dans quelle mesure le pipeline est plus sécuritaire que le train-bloc ?	Tous les transports d'énergie comportent des risques, mais tous les transports sont sécuritaires si on respecte les normes. Depuis les 20 dernières années il n'y a pas eu d'accident majeur avec un pipeline à basse tension de vapeur. Toutefois, il y aura de la surveillance aérienne, des écriteaux, des rubans enfouis pour identifier le pipeline.
Si le pipeline est enfoui à seulement 1 mètre, la machinerie agricole pourrait endommager et enlever la bande de plastique qui recouvre le tuyau ?	Le pipeline est enfoui à 1,2 m. Le ruban est moins profond mais on tiendra compte de l'exploitation agricole pour la pose.
Quel sont les délais qu'Ultramar s'est fixée pour déterminer le tracé ?	D'ici 1 à 2 mois, Ultramar aura un bon aperçu du tracé afin que l'on puisse commencer les inventaires sur les terrains.
D'ici 1 mois ou 2 c'est la période de travail importante pour les agriculteurs, ne craignez-vous pas une réception négative des propriétaires ?	Ultramar est consciente de la période, mais doit procéder à son étude. Chaque propriétaire dont la terre sera touchée par le tracé recevra une lettre pour les informer d'une rencontre.
Y aura-t-il des compensations pour les propriétaires qui se déplacent à ces rencontres ?	Il y aura des compensations pour aller effectuer des analyses sur le terrain de 300 \$.
Est-ce que Ultramar privilégie un tracé dans un milieu plus boisé que dans des terres agricoles ?	Il y a un ensemble de facteurs qui sont analysés.

Question	Réponse
Est-ce qu'il aura des panneaux indiquant la présence du pipeline ?	Il y en aura à des endroits stratégiques. Ils sont placés à des endroits qui ne nuisent pas aux opérations agricoles régulières et à la demande des propriétaires, ils peuvent habituellement être déplacés ou enlevés.
Peut-on reboiser l'emprise ?	Par mesure de sécurité on ne peut reboiser sauf pour des plantations très spécifiques (sapins de Noël, pommiers nains) en gardant une bande totalement dégagée de 6 m de largeur.

Séance d'information publique
Saint-Apollinaire, le 27 avril 2005
Ouverture des portes 19 h
Présentation 19 h 30

Étaient présent :

Louis Forget, Louis Bergeron, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair
Claude Veilleux, Pierre Yves Michon et
Yvon Poulin
Marc Parson

10 personnes étaient présentes dont
Yves Mailly, maire de Saint-Apollinaire et
Odina Desrochers, député

Période de questions

Question	Réponse
Avec la construction du pipeline quel sera l'impact environnemental au niveau du transport ?	Avec la construction du pipeline il y aura moins de transport par train bloc. La réduction sera d'environ 8 trains par semaine par rapport au cas actuel. Si la croissance se maintient, il faudrait davantage de trains et de navires. De plus, le pipeline est un moyen de transport très sécuritaire.
Combien de temps pour déceler une fuite ?	Quelques minutes. Ultramar a un plan d'urgence et sera en contact avec les municipalités. De plus, il y aura 20 vannes de sectionnement dont une de chaque côté des cours d'eau importants. Mais l'étude d'impact terminée, nous pourrons être en mesure de déterminer le temps.
S'il y a une fuite, l'eau peut-elle être affectée ?	Cela dépend de la quantité de la fuite. Il faudrait un bris important du pipeline pour que l'eau soit contaminée.
Qu'est-ce qui influence le plus le choix du tracé ?	Ultramar souhaite avoir un tracé qui aura le moins d'impact sur l'environnement et sur la population.
Quelle seront les coûts d'opération du pipeline ?	Les coûts sont comparables si l'on tient compte de l'amortissement et des coûts d'exploitation.
Est-ce que Ultramar peut se servir des installations de Gaz Métro ?	Non, ce ne sont pas les mêmes produits.

Question	Réponse
Est-ce possible d'installer une conduite d'eau à côté du pipeline ?	Par mesure de sécurité, non. Nous avons besoin d'une emprise libre d'aucune autre infrastructure.
Est-ce qu'une municipalité peut utiliser la servitude pour une piste cyclable ou autre ?	Oui, mais la décision ira au propriétaire du terrain.
Les aménagements pour une piste cyclable ou autres peuvent-ils nuire aux installations ?	La piste cyclable devra être localisée aux limites de l'emprise.
Quand le tracé sera-t-il décidé ?	D'ici la fin juin.
Est-ce que les propriétaires seront consultés quant au choix du tracé ?	Tous les propriétaires concernés recevront une lettre par la poste afin de les informer du projet et les inviter à une séance d'information. Il y aura des rencontres de groupe et individuelles.
Quelle est la pression dans le tuyau ?	1400 livres / pouce ² au maximum à la sortie des stations de pompage.
Est-ce que Ultramar pourra utiliser l'emprise du ministère des Transports pour le tracé longeant l'autoroute ?	On ne peut aller systématiquement dans l'emprise du ministère, ni celle d'Hydro. Par contre avec Hydro-Québec on peut utiliser l'emprise pour l'aire temporaire de travail.
Commentaires : Déplore qu'il n'y ait pas beaucoup de personne aux séances d'information publique. Il n'y a pas eu assez de publicité et les municipalités n'ont pas informé leurs citoyens.	Ultramar a fait du placement média dans tous les hebdomadaires des régions concernées. Lorsque le tracé sera choisi, chaque propriétaire recevra une lettre par la poste l'invitant à une rencontre.

Séance d'information publique
Sainte Julie, le 2 mai 2005
Ouverture des portes 19 h
Présentation 19 h 30

Étaient présent :

Louis Forget, Louis Bergeron, Bruno St-Laurent, Katerine Auclair
Claude Veilleux, Pierre Yves Michon et
M. Sylvestre
Marc Parson

29 personnes étaient présentes
Jean-Yves Langlois, journaliste de la Relève

Période de questions

Question	Réponse
Pourquoi ne pas suivre les lignes de lots ?	Il est préférable de d'abord tenter de suivre les infrastructures existantes. Si aucune infrastructure n'est existante, on peut suivre les lignes de lots dans certaines conditions mais ce n'est généralement pas idéal.
À qui appartient Ultramar ?	Ultramar appartient à Valero Energy dont les actions sont détenues par des fonds de pension ainsi que par plusieurs petits actionnaires.
Quelle est la dimension de la conduite qui traverse le fleuve? Est-elle utilisée ?	La conduite a un diamètre de 10 pouces, elle est non utilisée mais elle est remplie d'azote. Des tests devront être effectués cette année. Les tests ont démontré un excellent état en 1992.
Y a-t-il d'autres réseaux de pipeline au pays ?	Au Canada il y a 43 000 km de pipeline dont 15 000 km servent à transporter des liquides.
Pourquoi ne pas suivre l'autoroute 20 et utiliser la conduite d'Esso ?	Cette conduite ne correspond pas aux besoins car elle a un diamètre de 8 pouces. De plus, l'emprise le long de l'autoroute n'est pas assez large.
Pourquoi ne pas installer la conduite entre les voies de l'autoroute ?	Le ministère des Transports ne l'autoriserait pas et ce ne serait pas sécuritaire.

Question	Réponse
Quelles sont les intentions d'Ultramar pour les boisés protégés de St-Charles et de St-Mathieu ?	Ultramar désire minimiser le déboisement. Il y a des discussions avec Hydro-Québec afin que l'on puisse utiliser leur emprise pour les 10 mètres temporaires et peut-être une partie de l'emprise permanente dans certains cas particuliers.
Quelle sera la fréquence d'inspection pour le pipeline ?	Dès le début il y aura le test hydrostatique. Par la suite tous les 3 à 4 ans le cochon intelligent sera introduit dans la conduite. Une surveillance aérienne régulière est aussi prévue ainsi que des inspections sur les terrains.
Qui sont les propriétaires d'UDA ?	Claude Veilleux, Michel Cournoyer et Réjean Racine
Pourquoi Ultramar a-t-elle abandonné le projet de 1990 ?	Le contexte économique était différent.
Ultramar va exproprier pour ensuite vendre le pétrole à gros prix.	L'intention d'Ultramar est de transporter le produit de façon sécuritaire. Nous visons des ententes de gré à gré avec tous les propriétaires. Concernant les prix de l'essence, 85% du prix est hors de notre contrôle (pétrole brut + taxes).
Quels sont les coûts d'opération versus le transport par train ?	Les coûts sont similaires si l'on tient compte de l'amortissement.
Pourrait-on mettre du ciment sur l'emprise où est installé le pipeline ?	Non, ce ne serait pas sécuritaire.
A quel endroit Ultramar traversera la rivière Yamaska ?	Ultramar regarde la possibilité de traverser dans le secteur des lignes électriques. Il y a aussi possibilité le long de l'autoroute.

Question	Réponse
Ultramar va-t-elle faire attention au drainage souterrain ?	Il y aura des plans de drainage développés : 1- avec le système existant 2- avec des modifications 3- les corrections à exécuter 4- plan remis au propriétaire avec toutes les modifications suite aux travaux. Il est important pour Ultramar de minimiser les problèmes. Les firmes qui travailleront pour Ultramar devront avoir la même vision et être à l'écoute des propriétaires.
Quels montants sont prévus pour les propriétaires ?	Le mode de compensation est en voie de réalisation. La compensation initiale est grosso modo 200 % de la valeur marchande.
Quels seront les montants versés pour les taxes ?	La valeur taxable du pipeline sera d'environ 350 000\$ du km. Entre 1,5 et 2 millions seront versés aux municipalités par année.
Les agriculteurs ont le sentiment d'enrichir les pétrolières et Hydro-Québec.	
Quelle est la différence entre les taxes versées aux municipalités et les compensations aux propriétaires ?	Les compensations sont nettement supérieures aux taxes remises aux municipalités.
Que doit-on faire pour que le pipeline ne passe pas chez nous ?	Le tracé n'est pas encore déterminé. Il y aura des rencontres de propriétaires et individuelles qui permettront de mieux juger les mérites du projet.
La compensation sera de 200 % pour l'emprise permanente ?	Oui. Ce n'est qu'un droit de passage qu'Ultramar négocie.
Y a-t-il un problème de réduire la dimension du pipeline de 16 pouces à 10 pouces ?	L'utilisation de la conduite de 10 pouces se fera sur une courte distance (5 km), donc c'est acceptable.
Remarque de M. Scott. La conduite d'Esso à 7 pieds de profondeur.	Les normes sont à 2 pieds, mais la majorité utilise 3 pieds en milieu boisé et 4 pieds en milieu agricole.

Question	Réponse
<p>Ultramar envisage-t-elle des balises pour sa négociation de gré à gré ?</p>	<p>Ultramar fournira à l'UPA un document résumant les postes de compensation proposés. Ce document servira de base de travail. Ultramar est ouverte à de nouvelles idées.</p>
<p>Est-ce que le système de protection cathodique sera de type à courant imposé ou anode sacrificielle ?</p>	<p>Le système sera une combinaison des deux. À la base, le système sera à courant imposé mais les anodes sacrificielles pourraient être installées dans les endroits où la résistivité du sol est élevée.</p>